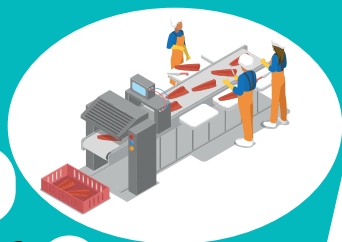


Un projet ou une situation de travail à valoriser ?



La Carsat vous accompagne

Contactez votre référent prévention Carsat Bretagne ou drp.distinction@carsat-bretagne.fr

Votre projet ou réalisation concerne :

- Des ateliers ou des lignes de production
- Des équipements de travail
- Des situations de travail : environnement de travail (ambiances physiques de travail), postes de travail
- L'organisation et le management du travail

...innovants, transférables.

Votre projet intègre :

- Une démarche participative et itérative de conception
- Une analyse de l'existant et de l'activité de travail
- L'implication et la satisfaction des salariés
- La prise en compte de l'organisation et l'intensité du travail (rythmes, cadences, etc.)





La Carsat peut vous décerner la distinction "Inn Situ - Concevoir pour prévenir" pour :

- ➔ Valoriser un projet ou une réalisation innovante
- ➔ Reconnaître l'engagement de votre entreprise en santé au travail
- ➔ Promouvoir votre investissement

C'est la possibilité de créer un évènement autour de votre projet

- ➔ la remise d'un trophée
- ➔ une valorisation presse